

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

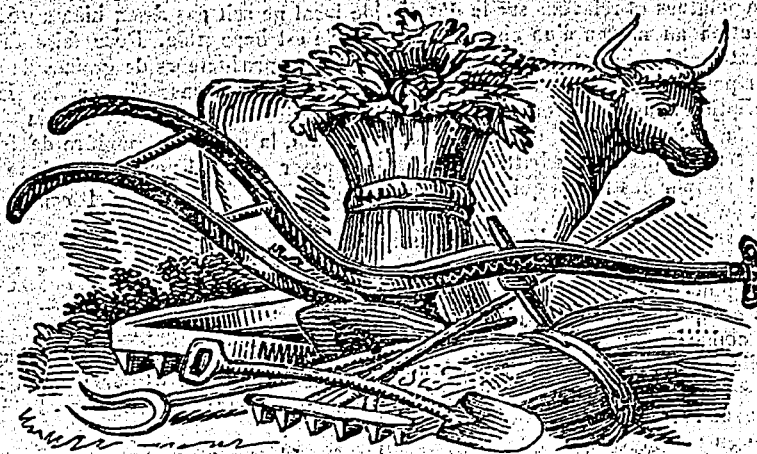
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emprunons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations; envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères

DU TRÈFLE ROUGE

(Suite.)

Le deuxième mode de faire la récolte de la graine de trèfle, c'est-à-dire la cueillette des têtes seules à la main, ne donne lieu à aucun des inconvénients que nous avons reprochés au premier mode.

L'opération dans ce cas-ci se fait de la manière suivante :

On choisit un beau temps sec ; on fait passer dans le champ de trèfle un certain nombre d'enfants qui, armés de ciseaux ou autres instruments tranchants et pourvus de paniers, coupent les têtes du trèfle et en emplissent leurs paniers qu'ils versent ensuite dans des tombereaux, au moyen desquels on transporte la récolte dans un endroit abrité, mais sec et bien aéré. En étendant les têtes en couches minces, leur dessiccation se fait rapidement, et elles peuvent bientôt être battues. Nos lecteurs conçoivent facilement que ce mode n'est praticable et la dessiccation ne peut avoir lieu que si on a soin de travailler lorsque la température et les plantes sont bien sèches, par conséquent, il ne faudra commencer qu'après la chute complète de la rosée, et la moindre ondée suffira pour arrêter l'ouvrage. La cueillette des têtes chargées de rosée ou faite par un temps humide doit être rejetée, comme tout-à-fait incapable de donner des produits de bonne qualité. Il est très-difficile d'étendre ces têtes humides en couches assez minces pour les empêcher de chauffer et si cet accident arrive, il détruit la faculté germinative de la plus grande partie des graines et affaiblit énormément celle des autres.

Mais exécuté en temps convenable, ce mode a le grand avantage de procurer des semences de trèfle parfaitement nettes de graines de mauvaises herbes ; sans compter que les tiges restées sur le champ, quoique d'une moindre valeur que le fourrage qui n'a pas produit de graines, peuvent encore fournir un four-

rage passable pour la nourriture des bœufs de travail et surtout des chevaux.

Cependant, malgré ces deux grands avantages, ce deuxième mode de récolter, ne pourra jamais se généraliser. Il est très-coûteux, même quand on le fait exécuter par des enfants. De plus, il est très-lent, et il peut devenir difficile de saisir le moment le plus convenable pour l'exécuter. Lorsque, par exemple, l'étendue consacrée à la production des graines de trèfle est considérable, il faut multiplier les bras, et, malgré cela l'opération languira, les pluies arriveront et les pertes par l'égrenage pourront devenir énormes.

Enfin, lorsqu'on emploie des enfants, la surveillance doit être beaucoup plus active et même il n'est pas toujours possible d'obtenir un travail parfait.

De la récolte des graines.—La troisième manière de faire la récolte de la graine de trèfle, consiste à se servir de peignes spéciaux, au moyen desquels on détache les têtes de trèfle.

Ce troisième mode participe des avantages des deux premiers et n'en possède pas les inconvénients. Ainsi, il opère très-rapidement, autant et même plus que le premier, sans cependant infester la récolte de graines de mauvaises herbes comme le fait celui-ci. De plus il coûte moins cher et laisse sur le champ des tiges qui, coupées et séchées à propos donnent un fourrage qui est encore d'une certaine qualité.

Les peignes dont on se sert dans ce cas-ci sont d'une construction facile. Nous n'avons vu ces peignes employés nulle part ; mais nous allons donner d'après MM. Girardin et Dubreuil une bonne description de deux de ces instruments inventés depuis quelques années. Cette description nous semble assez complète pour pouvoir guider sûrement tout ouvrier intelligent dans le cas où quelques-uns de nos lecteurs voudraient se munir de l'un ou de l'autre de ces peignes.

La première de ces machines, imaginée aux Etats-Unis, est portée, à sa partie postérieure, par un axe (essieux) de 3 pieds (1 mètre) à 4 pieds (1 mètre 33) de long, sur 3 1/2 pouces de côté (0^m 10 carrés), pourvu à ses extrémités de deux roues de 7 à 8 pouces (0^m 20) de diamètre. Elle est composée d'un

caisson dont les deux côtés parallèles ont une longueur de 2 pieds (0 mètre 66) et se terminent en biseau à leurs extrémités antérieures. Le troisième côté est large de 3½ pieds (1^m 16) et haut de 1 pied 4 pouces (0^m 45) ; il est armé de deux manches qui servent à le guider. Une partie du fond est en planches, sur une longueur de 4½ pieds (1^m 48), et le resté est occupé par un peigne, dont les dents, au nombre de quarante-deux, sont longues de 8½ pouces (0^m 24), un peu pointues et relevées sur le devant. On met cet instrument en action au moyen d'un cheval attelé de deux cordes fixées aux extrémités de l'axe. Cette machine est celle qu'on devra préférer pour les grandes surfaces."

Pour compléter cette description nous ajouterons que l'instrument ressemble beaucoup à la pelle à cheval dont on se sert très-souvent pour niveler les terres, abattre les buttes, combler les dépressions du terrain, et remplir les fossés qui ne sont pas nécessaires à l'assainissement du sol.

Lorsque le peigne est en marche, on appuie légèrement sur les manchérons pour faire relever un peu les dents du peigne ; alors les tiges du trèfle s'engagent dans l'espace qui les sépare et glissent entre elles jusqu'à ce que la tête de la plante vienne appuyer sur le peigne, mais comme elle est trop volumineuse pour passer entre les dents, elle est détachée de la tige et tombe dans l'instrument qui n'en laisse échapper aucune. On comprend que cet instrument avançant avec la rapidité du pas d'un cheval, doit faire beaucoup d'ouvrage en peu de temps.

Lorsque la partie postérieure du peigné est pleine de têtes de trèfle, on décharge dans un tombereau ou toute autre voiture dont les côtés sont hermétiquement fermés ; puis on continue à faire fonctionner l'instrument tant que la température est favorable à la récolte des graines de trèfle.

M. Girardin et Dubreuil décrivent ainsi le second peigne employé pour faire la cueillette des graines de trèfle.

Cette machine "a été imaginée par Penn Helloun, d'Aunay (Calvados, France) ; elle se compose de trois côtés. Les deux côtés parallèles, longs de 18 pouces (0^m 50) et hauts de 3 à 4 pouces (0^m 10) se terminent en biseau à leur partie antérieure. Le troisième côté est long de 9 pouces (0^m 25) Le fond se compose d'une seule planche dépassant la boîte, en arrière de 7 pouces environ. (0^m 20) et disposée, vers ce point, en forme de poignée. Le fond de la boîte est partagé en un certain nombre de dents pointues un peu relevées à leur extrémité, longues de 16 pouces environ (0^m 45), larges de ½ pouce environ (0^m 015) en dessus, coupées en carène au-dessous, et séparées par un intervalle de 1 pouce (0^m 03). Une pièce de bois fixée par un boulon (cheville de fer) à la partie postérieure, sert à tenir ce peigne avec les deux mains. La partie antérieure de ce manche offre une longueur d'un peu plus de 14 pouces (0^m 40), et s'élève à son extrémité, de 6 pouces (0^m 15) au-dessus des dents. L'ouvrier qui fait manœuvrer ce peigne, le pousse vivement d'arrière en avant et de bas en haut, contre les tiges du trèfle, dont les têtes, engagées entre les dents, restent dans la boîte. Cette machine pourra suffire pour les petites exploitations....

Comme on le voit ce second peigne ressemble beaucoup au précédent ; il n'en diffère que par l'absence des roues, par ses dimensions plus petites, par son fond qui est presque complètement formé de dents, tandis que dans le premier les dents sont très-courtes, et par sa plus grande légèreté ; mais la forme générale des deux instruments est la même.

Cependant malgré cette plus grande légèreté du peigne Helloun, il est d'un emploi lent, fatigant, difficile, et nous ne connaissons pas de culture assez peu étendue qui puisse se suffire, pour la récolte de la graine de trèfle, d'un instrument dont le travail est aussi lent et aussi fatigant que celui de ce peigne. Autant vaudrait employer le second mode, c'est-à-dire la cueillette des têtes faite à la main par des enfants.

A mesure que les têtes de trèfle emplissent les voitures où les peignes sont déchargés, elles sont transportées dans un local sec bien aéré, par exemple sur le plancher d'une batterie, et étendues en couches très-minces, elles achèvent de sécher et sont bientôt prêtes pour le battage ou l'égrenage.

Quelquefois cependant, les têtes séchent difficilement, soit qu'on ait fait la récolte avant sa complète maturité, soit que le local ne soit pas assez bien aéré. Dans ce cas, le battage du trèfle est impossible. Pour faire disparaître cet empêchement, quelques producteurs de graines de trèfle, mettent les têtes dans un four, nous avons déjà vu les inconvenients de ce procédé. Le cultivateur évitera avec soin de tomber dans cette faute et pour lui, la meilleure manière de faire sécher sa récolte sera de l'exposer au soleil pendant quelque temps.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Il a été adopté par les Communes que Terre-neuve serait partie de la Confédération. La mesure n'a plus qu'à recevoir la sanction impériale. Il paraît que l'île du Prince Edouard laisse voir qu'elle serait assez disposée à suivre l'exemple de Terre-neuve.

Les Communes ont encore adopté, après de longs débats, les résolutions qui sanctionnent l'arrangement financier conclu par le cabinet avec la Nouvelle-Ecosse.

A cet élan, qui pousse les provinces de l'Amérique anglaise à s'unir et se fortifier mutuellement dans cette union, l'Angleterre ne semble pas répondre actuellement comme elle le devrait. Fort libérale sous un rapport, elle est très-mesquine sous un autre. Elle a l'intention de retirer du Canada la plus grande partie de ses troupes ; elle n'y laisserait que 6,000 hommes environ. Elle exige de plus le paiement de £800 sterling pour les armes détériorées, lors de l'invasion féniennne. Cette demande est pour le moins singulière. Tout le monde l'avoue, l'Angleterre choisit mal son temps pour mesquiner.

Aux Etats-Unis, le général Grant perd beaucoup de sa popularité. Le malaise, les désordres de tout genre, qui régnaient actuellement dans la grande République, font dire à plusieurs journaux américains qu'on est sur le bord d'un affreux précipice, et qu'on n'évitera d'y tomber qu'en se jetant dans les bras de la monarchie. Il faudra nécessairement que tôt ou tard nos voisins en viennent là, car les peuples n'ont pas été faits pour vivre longtemps sous le régime démocratique. Les républicains jurés de l'ancienne Rome n'ont pu eux-mêmes éviter la monarchie qu'ils redoutaient tant. C'est qu'en effet il vient un temps où les maux qui pèsent sur un peuple, d'abord affolés des institutions républicaines, sont si grands, qu'il finit par comprendre que mieux vaut le despotisme d'un seul que la tyrannie de la multitude.

Ce qui console le plus lorsqu'on considère les Etats-Unis, ce sont les progrès qu'y a faits la religion catholique depuis soixante ans. En 1808, il n'y avait dans la grande République qu'un seul diocèse, 68 prêtres et 80 églises ou chapelles. On y compte aujourd'hui 53 diocèses, 8 vicariats apostoliques, 3,183 prêtres et 5,278 églises ou chapelles. Le nombre des catholiques dans les Etats-Unis s'élève maintenant à près de six millions et demi.

Le bill de M. Gladstone, relatif à l'abolition de l'Eglise établie d'Irlande, si mal accueilli d'abord à la Chambre des lords, a fini par y être de beaucoup mieux vu, tellement qu'il vient d'être adopté. Ce n'est pas précisément le désir de rendre justice à l'Irlande qui a déterminé un changement dans les allures des nobles lords, non ; c'est uniquement la crainte qu'ils

ont eue de tomber dans une situation des plus embarrassantes et des plus critiques, en résistant davantage.

En France, les élections sont terminées. Quoique les journaux disent que le nouveau Corps Législatif se compose d'une forte majorité de députés amis du gouvernement, le résultat de ces élections n'est de pas nature à rassurer les amis de l'ordre. Voici ce que dit l'abbé Victor de la nouvelle opposition. "La nouvelle opposition n'est pas constitutionnelle, raisonnable et raisonnée; mais révolutionnaire et socialiste: c'est-à-dire, grossière, mal-honnête et anarchique. Sous le mot trompeur et séduisant de liberté, elle cache tout programme de désordre, la restauration sanglante du culte de la raison, les barricades et la guillotine de 93 et tout le glorieux appareil, inséparable de l'application des idées modernes. Ce parti est radical; c'est à l'Empire qu'il en veut; et si l'Empire n'était, malgré ses torts, fort du parti catholique, appuyé par conséquent des forcés-vives et énergiques de la nation, il croulerait au premier jour, au milieu des incessantes et orageuses agitations, excitées et entretenues par l'esprit du mal."

Les dernières dépêches, transmises par le télégraphe transatlantique, nous apprennent qu'il y a eu beaucoup d'excitation à Paris, des soulèvements dans les faubourgs, des barricades, une véritable émeute. Il y a eu grand nombre d'arrestations. Trois rédacteurs du *Siècle*, entr'autres, ont été arrêtés. Les troupes ont été appelées et sont parvenues à rétablir l'ordre.

Nous reproduisons aujourd'hui la *Cantate*, composée par M. Maxime Hudon, que nous n'avons pu publier l'autre jour faute d'espace.

Un voile ténébreux entourait ces rivages
Qui vainement des sages
Imploraient le flambeau,
Et ces bois ne versaient que de mornes ombrages
Sur le front sans appas d'un aride côteau.
Soudain Painchaud se lève,
Et, couronnant l'effort de son bras généreux,
Apparaît comme un rêve
Cet asile fameux,
Qui sur son humble grève
Sut faire tant d'heureux.
Aux voix du sonore bocage
Mélons les plus joyeux accords;
Dans ce jour si cher à notre âge,
Enfants, chantons avec transports :
Amour, reconnaissance
À notre Fondateur !
À l'ami de l'enfance
Amour, hommage, honneur !

Bosquets, célébrez sa mémoire
Dans vos mélodieux concerts;
Feuillages, murmurez sa gloire
Dans vos accords, vos bruits divers.
Sous les frémissantes fouillées
Racontez-la, petits oiseaux;
Forêts, à leurs chants éveillés,
Faites résondre vos échos,
Aux voix du sonore bocage, etc.

Les soucis déchirants, la douleur qui dévore
Luttèrent à l'envi contre sa mâle ardeur;
Mais son âge ploÿé sous un pesant labeur
À notre souvenir se ranimait encore.

Et pour engager notre cœur
Aux vrais sentiers de la sagesse,
Le front rayonnant de bonheur,
Il nous disait que "la jeunesse
"Doit se consacrer au Seigneur."

Que notre vertu, belle, aimable,
Rende nos premiers ans heureux;
Qu'elle soit l'encens délectable
Dont l'odeur embaume ces lieux !
Vers le Dieu que notre âge adore,
En qui repose notre espoir,
Qu'elle s'élève avec l'aurore,
Qu'elle s'élève avec le soir !

La vertu seule est la sagesse,
Du vrai sage elle est le trésor :
Heureuse la jeunesse
Qui la préfère à l'or !

Que notre vertu, belle, aimable, etc.

Qu'il était beau de voir sa tendresse touchante
Eveiller dans leurs cœurs un fidèle retour,
Quand parmi ses enfants sa lèvre souriante
Laisait pleuvoir sur eux des paroles d'amour !

Qu'au sein de la gloire éternelle
Il entende l'accent pieux,
La reconnaissance immortelle
De ceux qu'il voulut rendre heureux !

Que de notre jeunesse
Cet hommage amoureux
Soit un chant d'allégresse,
Un hymne glorieux !

Résonnez, musette,
Murmurez, écho,
Publiez, trompette,
Ce refrain nouveau :

Qu'au sein de la gloire éternelle, etc.

À l'ami de l'enfance
Amour, hommage, honneur;
Amour, reconnaissance,
Honneur au Fondateur !

Il s'est glissé dans la pièce de vers de M. A. B. Routhier, que nous avons publiée sur notre dernier numéro, une faute que nous tenons à corriger. Voici comment doit se lire la 5me strophe de la 3me partie de cette pièce, dont l'ordre des derniers vers a été interverti :

À genoux ! À genoux ! Il faut prier, c'est l'heure :
Le monde chante et rit, mais l'Eglise qui pleure
A besoin du secours divin.
Notre siècle est en proie aux angoisses du doute,
Et comme un pauvre aveugle, il méconnaît la route
Que Jésus-Christ lui montre en vain.

Acte concernant l'agriculture et les travaux publics,
sanctionné le 5 avril 1869

Parmi les bonnes lois que la Législature de la Province de Québec a passées dans la dernière session, il faut compter celle qui organise le département de l'agriculture et des travaux publics. À l'avenir ces deux branches de l'administration publique

seront dans les mains d'un seul chef avec des pouvoirs beaucoup plus étendus que ci-devant.

La chambre d'agriculture électorale est remplacée par un Conseil d'agriculture dont tous les membres sont nommés par le gouvernement.

L'association agricole est aussi abolie comme rouage inutile dans notre organisation agricole.

Les sociétés d'agriculture sont maintenues. Seulement elles ne seront plus abandonnées à elles-mêmes dans le choix des moyens; elles recevront la direction du Commissaire aidé du Conseil de l'agriculture. Le gouvernement a voulu prendre l'initiative du mouvement agricole; il faut l'en louer et l'aider, car il a besoin du concours de toutes les volontés. Il ne faut pas tout attendre de lui. Malgré la haute surveillance du Commissaire les sociétés d'agriculture ont encore de la marge et de l'espace pour agir par elles-mêmes.

Quoique cet acte soit en force, l'existence de la chambre d'agriculture actuelle est prolongée jusqu'au jour où S. E. le lieutenant-gouverneur par proclamation mettra en force le nouveau régime: Les sociétés d'agriculture doivent agir comme à l'ordinaire sans attendre des instructions du Conseil d'agriculture qui n'existe pas encore.

L'acte de l'agriculture et des travaux publics est très-long. Il contient 41 pages, format des Statuts provinciaux. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même une analyse un peu complète.

L'essentiel pour les sociétés d'agriculture est de savoir que rien n'est changé dans leur organisation.

Ouverture des chemins de colonisation

L'acte de l'agriculture renferme des dispositions nouvelles pour l'ouverture des chemins de colonisation.

Le commissaire et les agents de colonisation employés à faire des chemins et ponts de colonisation au moyen d'octrois de deniers publics, en tout ou en partie, ont le pouvoir de tracer et construire sur toutes les terres, quel qu'en soient les propriétaires, les chemins, ponts ou autres travaux jugés nécessaires au développement de la colonisation.

Ces chemins et ponts, une fois construits et déclarés n'être plus sous le contrôle du gouvernement, seront entretenus par la municipalité ou les municipalités intéressés à leur maintien, et à leur défaut, le commissaire pourra les verbaliser de sa propre autorité par ordonnance publiée dans la *Gazette Officielle de Québec*. Ces ordonnances auront tous les effets d'un règlement de l'autorité municipale régulièrement homologué.

Les terrains sur lesquels ces chemins de colonisation auront été tracés deviendront la propriété de Sa Majesté.

Lorsqu'ils seront situés dans un township il ne sera dû aucune indemnité pour le fonds.

Le Commissaire ou ses agents pourront prendre tout le bois, la pierre, la terre, le gravier et le sable nécessaires à la construction des ponts ou des chemins de colonisation, sur les lots où ils passeront, et d'abattre tous les arbres à une distance de trente pieds des deux côtés des ponts ou chemins, sans être tenus de payer aucune indemnité, excepté pour les défrichements.

Tant qu'un chemin de colonisation sera sous le contrôle du commissaire, les propriétaires des terrains contigus n'auront droit d'exiger du gouvernement aucune servitude pour fossés, clôtures et autres.

Le gouvernement pourra établir des barrières sur les chemins de colonisation construits sous le contrôle du Commissaire, et prélever un péage sur ic eux.

Le pâturage des prairies

Nous lisons dans la *Revue d'Economie Rurale*:

Peut-on sans inconvénient faire pâturer au printemps les prairies qui doivent être fauchées en juillet? Cette question a une certaine importance, et sa solution présente de l'intérêt.

Les propriétaires s'abstiennent généralement de conduire, au printemps, les animaux dans leurs prairies, et nous pensons qu'ils agissent le plus souvent avec sagesse; cependant il est des cas où le pâturage printanier ne peut pas être très-préjudiciable à la récolte future.

Les prairies ne sont pas toujours établies dans les meilleures conditions, il s'en faut; on y introduit les premières plantes venues, sans apporter la plus légère attention à l'époque de la floraison; il en résulte que quelques-unes d'entre elles se mettent en graines alors que d'autres commencent seulement à fleurir, de telle sorte que le fourrage est panaché dans sa qualité; quelques plantes sont trop mûres et les autres pas assez. Il serait très facile d'éviter cet inconvénient en choisissant des plantes qui fleurissent à peu près en même temps et qui sont par conséquent bonnes à être coupées à la même époque; ce serait là un grand progrès, et on obtiendrait en le réalisant une récolte plus abondante et des fourrages d'une qualité bien supérieure. Il suffit, pour atteindre le but, de consulter l'histoire des plantes fourragères et d'associer seulement celles qui fleurissent et grainent à la même époque, en ayant soin de faire enlever celles qui, venues par hasard, ne se trouveraient pas dans les conditions que nous venons d'indiquer.

Malheureusement les choses ne se passent point ainsi; pour certains cultivateurs, toutes les graines sont bonnes; ils prennent même le plus souvent la poussière provenant de leurs graines à foin, et ils la sèment dans leurs terres, ce qui est une habitude déplorable, car cette poussière contient toute espèce de graines parasites produisant des plantes peu propres à améliorer les fourrages. Nous l'avons cependant répété bien des fois: le choix des graines exerce une grande influence sur l'avenir des récoltes, au double point de vue de la quantité et de la qualité, et les économies réalisées en donnant la préférence aux mauvaises graines coûtent très cher à ceux qui en font usage.

Lorsque les prairies ont été mal constituées, et qu'elles contiennent des plantes à floraisons alternes, il n'y a peut-être pas grand inconvénient à les faire pâturer au printemps; les graminées précoces fleurissent longtemps avant les autres et séchent; en faisant pâturer, ces graminées doivent repousser, par conséquent leur végétation est retardée et elles finissent par fleurir en même temps que les autres. On dit que le foin repousse sous la dent des animaux beaucoup mieux que sous la faux. C'est une question de savoir si ce proverbe vossien est bien réellement exact.

Quoiqu'il en soit, le pâturage du printemps ne doit avoir lieu qu'avec la plus grande réserve; l'abus nuirait à la récolte de l'année et à l'avenir de la prairie.

Petite chronique agricole

Depuis quinze jours nous jouissons d'une température bien agréable et bien propice à la végétation. Nous n'avons pas encore eu sujet de nous plaindre de la chaleur, et les pluies se succèdent à des intervalles bien propres à favoriser nos champs qui en ce moment annoncent la prospérité. Le cultivateur, qui vient de terminer les rudes travaux des semailles, doit contempler avec un légitime orgueil, le fruit de ses labeurs. Puisse-t-il n'être pas déçu dans ses espérances! Tout le monde est intéressé à son succès, car c'est l'agriculteur qui fournit le pain à tout un pays.

Prions Dieu de nous donner le *pain quotidien*. On a beau nous vanter et nous étonner de nos progrès en tout genre, il faut toujours se rappeler que c'est Dieu qui donne l'accroissement aux plantes que nous cultivons.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce des *Photographies* mises en vente à la Librairie Agricole de la *Gazette des Campagnes*. Ceux qui ont été empêchés d'assister à la belle fête du 17 pourront se procurer un *memorandum* de ce beau jour à bas prix. M. Ls. Bienvenu, de la maison *Livernois-Bienvenu*, dont la réputation comme artiste est avantageusement connue du public, a bien voulu par le moyen de la photographie commémorer le souvenir de cette touchante et solennelle réunion. Le succès des différentes vues est tout-à-fait remarquable. Il y a dans cette riche collection tout ce qu'il faut pour faire un bel album.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XXXII

Comment Cyprien avait reconnu une jeune fille sous l'armure d'un guerrier.

(Suite.)

— Angelo Gaspard mérite toute notre reconnaissance, exclama le comte de Schonwald. Je connais sa sœur Blanche depuis longtemps, je dirai même depuis son enfance ; et je déclare que la bravoure du frère n'a d'égal que la vertu de la sœur.

— Ah ! ainsi vous avez une sœur, mon ami ? dit Cyprien en regardant notre héroïne d'une telle façon qu'elle comprit que son secret n'en était pas un pour lui.

— N'avez-vous donc rien autre chose à faire que de vous occuper de moi ? s'écria Blanche avec une vivacité dont elle ne fut pas maîtresse. Il me semble, ajouta-t-elle avec plus de douceur, mais en grossissant toujours sa voix, il me semble que plus tôt nous nous mettrons en route, mieux cela vaudra, car Jean Zitzka ne perdra pas un moment, dès qu'il sera informé de notre évasion. Peut-être la connaît-il déjà ?

— Ce jeune homme a raison, dit le marquis de Schomberg ; dans quelques minutes nous partirons. Mais auparavant il faut que je dise un mot ou deux à cette excellente baronne.

— Vous ne pouvez la déranger en ce moment, monseigneur, dit Cyprien en voyant qu'il n'était que minuit vingt minutes. Comme nous sommes tous ici des amis unis pour la même cause, je vous avouerai franchement que la baronne est actuellement en conférence avec le chevalier Henri de Brabant.

— Henri de Brabant ! s'écria le baron de Rotenberg avec une telle force qu'il fit perdre aux yeux de lynx de Cyprien le ressemblance que cette nouvelle avait causée à Blanche ; que peut avoir cet imposteur à communiquer à la baronne Hamelin ?

— Voilà, en effet, ce que je serais curieux de savoir, observa le marquis de Schomberg.

Le baron de Rotenberg ne dit rien. Blanche feignit d'être tout entière occupée à examiner un tableau suspendu à la muraille.

— Je n'ai pas le loisir de vous donner de longues explications, dit Cyprien, je ne vous aurais pas même parlé de tout cela, si je n'attendais de cette entrevue de très-importants résultats ; car ce Henri de Brabant n'est pas un imposteur, après tout.

— Mais a-t-il assez d'influence pour décider le duc d'Autriche à nous prêter une armée pour extirper les Taborites ? demanda le comte de Schonwald.

— Oui, répondit Cyprien, d'un ton et d'un air solennels. Depuis quelques jours, d'étranges choses sont venues à ma connaissance, et si vous n'étiez pas tenus de partir si promptement, nous pourrions concevoir un plan d'où sortirait d'immenses conséquences. Mais dans quelques jours, nous nous réunirons au château de Rotenberg dont nous ferons notre quartier général ;

c'est-à-dire, ajouta Cyprien en regardant la pendule si l'entrevue entre la baronne et le chevalier de Brabant aboutit à un résultat propice à notre cause.

— Et cependant, vous avez l'air inquiet, mal à l'aise, dit le comte Schonwald.

— A ce moment, la porte s'ouvrit, et deux domestiques, portant chacun un plateau chargé de viandes froides et de flacons de vin, entrèrent dans l'appartement. Cyprien s'abstint de répondre au comte en leur présence ; et jetant un coup d'œil de plus en plus anxieux vers la pendule, il vit qu'il était près de la demie.

Les trois seigneurs s'approchèrent de la table sur laquelle on avait posé les plats ; Cyprien, pendant ce temps, arrêta l'un des domestiques par le bras, et lui dit : — Ordonnez aux serviteurs armés de se rendre immédiatement dans la galerie des glaces et d'arrêter l'étranger qu'ils y trouveront avec Mme la baronne.

Cet ordre fut donné avec précipitation. Le domestique qui le reçut s'inclina et se retira. Cyprien se hâta alors de rejoindre les trois seigneurs à la table ; et au même moment Blanche quitta brusquement l'appartement.

— Ah ! où donc est allé notre jeune ami ? s'écria Cyprien en s'élançant vers la porte.

L'idée lui vint, en effet, que Blanche avait pu entendre ce qu'il avait dit au domestique, et il lui soupçonna quelque projet ultérieur.

Il s'élança vers la porte, avons-nous dit : ses pressentiments furent aussitôt confirmés, car Blanche l'avait barrée en dehors. Le fait est que tout en paraissant examiner le tableau, de façon à endormir la vigilance de Cyprien, notre héroïne n'avait pas perdu une seule de ses paroles ; et, convaincu que l'individu qu'il s'agissait d'arrêter n'était autre que Henri de Brabant, elle n'avait pas hésité un instant.

Elle aurait bien voulu avertir le comte de Schonwald, mais elle n'en avait pas le moyen, et elle se décida à l'enfermer dans l'appartement avec les autres.

Dès qu'elle fut dans le corridor, elle le parcourut d'un coup d'œil, d'un bout à l'autre, et elle aperçut le domestique auquel Cyprien avait donné des ordres, juste au moment où il entrait dans une pièce située à l'une des extrémités. Elle s'avança dans la même direction : une porte s'ouvrit, elle se rangea vite de côté et se cacha derrière un pilier de marbre. Trois hommes armés, le visage couvert d'un masque noir, et accompagnés du domestique que nous avons mentionné, traversèrent le corridor, et firent irruption dans la galerie des glaces, dont la porte faisait face à celle par où ils étaient sortis.

Blanche abaissa le visière de son casque, tira son épée, et se précipita après eux, comme il a été raconté dans le chapitre précédent.

XXXIII

Comment finit une lutte de cinq contre deux

La position des affaires au moment où Blanche survint dans la galerie peut se décrire en deux mots.

La baronne avait bondi sur ses pieds en poussant un cri de triomphe ; Henri de Brabant, attaqué par surprise, était au pouvoir des trois serviteurs jurés de la statue de bronze ; et le domestique, qui se tenait à l'écart, était prêt à se joindre aux bravi, en cas de besoin.

Mais la soudaine apparition de notre héroïne surprit tellement les trois hommes armés, qu'ils lâchèrent un instant le chevalier qui, profitant de cette faute, leur échappa, et dégaina son épée, et bondit à côté de Blanche. Quoiqu'il ne soupçonnât aucunement qui était ce guerrier, beaucoup moins encore que c'était une femme, et que cette femme était la *jeune fille de la forêt*, cependant, il avait deviné au premier coup d'œil rien qu'à la façon dont elle dirigeait son épée, que c'était un secours qui lui arrivait.

La baronne se jeta derrière les bravi, en laissant échapper un cri, comme pour les placer entre elle et la vengeance qu'elle sentait si justement mériter. Les serviteurs de Cyprien se précipitèrent hardiment sur le chevalier et sur Blanche ; mais ceux-ci les reçurent bravement, et le domestique, saisissant son épée, prit sa part au combat.

Ils étaient ainsi quatre contre deux, — et de ces deux, il y avait une femme !

— Arrière, misérables ! cria Henri de Brabant ; arrière, si vous tenez à la vie !

— Tenez bon . . . ne reculez pas ! cria la baronne aux serviteurs de la statue de bronze. Eloignez-les de la porte, et j'irai chercher du secours.

— Nous maintiendrons notre position ici, ou nous périrons ! dit Blanche de sa voix métallique.

Au moment où elle prononçait ces paroles, l'un des hommes armés tomba à ses pieds, tandis que le chevalier en fendit un autre on deux d'un coup d'épée.

La baronne, à cette vue, poussa un cri d'effroi, et puis demeura soudainement silencieuse et immobile, suivant avec anxiété les péripéties de la lutte dont les chances étaient maintenant égales de chaque côté. Les combattants étaient en effet, deux contre deux, le chevalier en face de l'homme masqué, et Blanche ayant pour adversaire, le domestique.

Mais en un clin d'œil Henri de Brabant ombrocha son ennemi, puis tourna son épée contre le domestique qui aussitôt se rendit à merci.

En voyant le conflit se terminer ainsi, la baronne s'abandonna à un accès de terreur, d'angoisse et de rage ; puis, succombant sous la violence de sa surexcitation, elle tomba sur le plancher, privée de connaissance.

Blanche et le chevalier se hâtèrent de lier les bras et les jambes à l'individu qui avait imploré leur merci, ensuite ils cherchèrent à rappeler à elle la baronne, car Henri voulait qu'elle lui dit ce qu'étaient devenus ses pages. Mais quoique son cœur battit toujours, et qu'un tremblement agitât ses lèvres, il fut impossible de lui faire reprendre connaissance.

— Ah ! une idée ! exclama soudain le chevalier ; et il courut à l'individu qui gisait à terre pieds et poings liés. Tu pourras peut-être, toi, lui dit-il, m'apprendre le sort de ces deux enfants.

Mais au même moment, cinq nouveaux serviteurs du tribunal de la statue de bronze se précipitèrent dans la galerie. Le bruit des épées et les cris de la baronne étaient arrivés jusqu'à eux, et ils s'étaient hâtés d'accourir.

— Allons, mon brave inconnu ! cria Henri de Brabant à Blanche en se tournant pour faire face à ces nouveaux adversaires ; nous avons encore de la besogne, à ce qu'il paraît ; tâchons seulement de nous frayer un chemin jusqu'au vestibule, en bas, et nous serons sauvés.

Le chevalier se rappela, en effet, ce dont il était convenu avec Ermach.

A mesure que le danger augmentait, Blanche sentait grandir son courage ; et puis, pour tout dire, elle combattait à côté de l'homme qu'elle aimait, et elle savait qu'elle ne pouvait avoir d'espérance de salut que dans la victoire.

Le but que se proposait le chevalier, avons-nous dit, était de battre en retraite ; car il ne pouvait espérer de vaincre contre des forces si disproportionnées.

— Allons, mon ami ! cria-t-il à Blanche, du courage et frappons fort !

Les coups pleuvaient comme grêle sur l'armure de la jeune fille ; mais le chevalier non-seulement se défendait lui-même et tenait ses ennemis à distance, mais il trouvait encore moyen de parer bien des coups destinés à son compagnon.

Deux de leurs adversaires étaient hors de combat : ils choisirent l'instant où ils tombèrent pour se frayer un chemin, et la lutte commença sur le seuil de la porte, lorsque la baronne, revenant à elle, fit de nouveau retentir la galerie de ses cris perçants.

— Recule, recule ! arrière, arrière, mon ami ! cria Henri de Brabant à Blanche, et sois prêt à fermer la porte sur eux !

Blanche, fidèle à cet ordre, se plaça derrière lui, tandis que d'un coup furieux, il étendait un nouvel adversaire à ses pieds et faisait reculer les autres de plusieurs pieds dans la galerie. Puis, s'élançant d'un bond dans le corridor, il laissa la place libre à notre héroïne, qui ferma instantanément la porte et tourna la clef dans la serrure.

— Jusqu'ici tout va bien ! exclama Henri : à présent, au vestibule !

Ils traversèrent le corridor en courant, tenant à la main leurs épées rouges de sang. Ils trouvèrent le passage libre. La porte

de l'appartement où Blanche avait enfermé les seigneurs et Cyprien tenait toujours, et l'on frappait violemment à l'intérieur.

En arrivant au bas de l'escalier de marbre, ils aperçurent huit hommes armés, portant chacun un masque noir, et qui étaient stationnés à une distance de dix pas. C'étaient les hommes que le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg avaient demandés pour les escorter ; mais il était évident à l'air de surprise avec lequel ils regardèrent le chevalier et son compagnon, qu'ils ne se doutaient pas de la lutte qui avait eu lieu à l'autre bout de la galerie. Ils étaient, en effet, trop éloignés pour que le bruit pût arriver jusqu'à eux.

D'un coup d'œil, Henri de Brabant vit qu'Ermach était à son poste, et au regard que ce dernier lui adressa, il comprit qu'il pouvait compter sur lui.

Tout à coup, la voix de Cyprien retentit en haut de l'escalier : — Arrêtez-les ! arrêtez-les ! — criait-il de toutes ses forces. Les hommes armés, obéissant à cet ordre, se placèrent sur le seuil du vestibule, et croisèrent leurs épées, pour leur barrer le passage.

C'est alors qu'Ermach s'élança vers le chevalier, lui fit signe de le suivre, et disparut sous l'escalier.

Un moment, — un moment seulement, — Henri hésita. La pensée lui vint que le page allait le trahir, et le conduire dans le souterrain dont il connaissait déjà trop bien les dangers. Mais il eut foi dans l'honnêteté d'Ermach, et se dit que peut-être il trouverait par là une voix de salut.

Il saisit Blanche par le bras, la poussa brusquement devant lui, et courant après elle, il ferma la porte basse au nez de ses ennemis qui s'étaient précipités pour arrêter sa fuite. Sur les marches, il trouva Ermach qui l'attendait, une lampe à la main ; et, à eux deux, ils placèrent la barre en travers de la porte.

— A présent, courons de toutes nos forces, cria le page ; car il faut que nous arrivions les premiers au château d'Hamelin, tout dépend de là.

En parlant ainsi, il descendit rapidement les degrés, suivi du chevalier et de Blanche ; et tous trois se lancèrent aussitôt dans le souterrain.

— Les chances sont toutes en notre faveur, dit Ermach, après quelques moments de silence. Cyprien et ses amis vont courir au château d'Hamelin pour nous couper la route ; mais s'ils montent à cheval, il leur faudra faire un circuit, et s'ils vont à pied, nous avons de l'avance sur eux. Une fois au château, nous serons sauvés ! ajouta-t-il.

— Comment cela ? demanda le chevalier. N'est-il donc pas habité ?

— Il est presque vide en ce moment, répliqua le page.

Ils rencontrèrent une porte massive qui s'ouvrit sans difficulté, et ils continuèrent leur course souterraine.

Au bout de quelques minutes, une autre porte, qui s'étendait du haut en bas du passage, leur barra le chemin, mais le jeune page savait comment l'ouvrir.

Enfin, ils rencontrèrent une troisième porte ; puis ils gravirent un escalier de pierre, et puis ils se trouvèrent dans une salle pavée en marbre, moins spacieuse que celle de la Maison Blanche, mais d'une architecture gothique très-remarquable.

— Nous voici dans le château d'Hamelin, et nous sommes sauvés, dit Ermach d'un ton joyeux, et en jetant sa lampe dans un coin. Puis, tout en précédant ses compagnons dans une cour qu'entouraient des bâtiments flanqués de tours, il ajouta : — Nous ne prendrons point le temps d'aller chercher des chevaux dans les écuries, car nos ennemis pourraient arriver et nous surprendre.

— Hâtons-nous donc de sortir d'ici, dit Henri de Brabant : car je m'aperçois, hélas ! qu'il me faut perdre tout espoir de connaître le sort de mes pauvres pages.

Ils arrivèrent devant le pont lévis que le vieux portier abaissa en tremblant ; et, une seconde après, ils furent hors du château d'Hamelin.

XXXIV

Pourquoi notre héroïne ne voulait pas se faire connaître à Henri de Brabant.

Les événements que nous avons rapportés s'étaient succédés si rapidement que le chevalier avait à peine trouvé un moment

pour remercier son ami inconnu de l'aide qu'il lui avait prêtée. Mais à présent qu'ils paraissent être hors de danger, Henri s'arrêta, en disant : — Reposons-nous ici quelques minutes, car j'ai hâte de faire plus ample connaissance avec toi, mon brave ami.

Ces paroles étaient adressées à Blanche ; mais avant qu'elle eût le temps de répliquer, Ermach s'écria vivement : — Je vous en prie, ne nous arrêtons pas ici, car Cyprien et ses diables pourraient bien nous tomber inopinément sur le dos.

— Alors, pousserons-nous jusqu'à Prague ? demanda Henri.

— Non, cela ne serait pas sûr pour moi, fit observer Blanche, attendu que j'ai emprunté cette armure dans l'un des appartements du château, et que j'en ai fait un usage qui n'est pas de nature à me concilier les bonnes grâces avec le général Zitzka.

— Je vois qu'il est nécessaire que nous causions ensemble, dit Henri de Brabant ; nous entrerons donc un peu dans ce bois.

Ils gagnèrent un espace découvert au milieu des arbres, et là, ils s'assirent sur l'herbe. Le chevalier reprit alors la parole, en s'adressant à notre héroïne :

— D'abord, mon charmant inconnu, dit-il, il faut que vous me permettiez de vous remercier du secours que vous m'avez prêté si à propos. En second lieu, je dois vous faire connaître que je m'appelle Henri de Brabant, et tant que je vivrai, j'aurai pour toi l'affection d'un frère. J'ai quelque influence à la cour d'Autriche, et si tu avais là quelque intérêt que je puisse servir, sois sûr que Son Altesse le duc exaucera toute prière que je lui adresserai en ta faveur. A présent, permets-moi de te demander qui tu es, et lève la visière de ton casque afin que tes traits restent à jamais gravés dans ma mémoire ; car, je te le répète, désormais je te regarderai comme mon frère.

— Seigneur chevalier, répondit notre héroïne après une pause durant laquelle elle eut à réprimer les émotions et le plaisir que ces paroles excitaient en elle, seigneur chevalier, je reçois vos remerciements, mais, sincèrement, je ne les ai pas mérités ; car, quoique j'eusse le désir de vous secourir.

— Par le ciel ! jeune homme, tu es bien modeste ! s'écria Henri en l'interrompant ; tu n'en as pas eu seulement la volonté, tu en as eu aussi le pouvoir. Nous avons battu nos ennemis, dans deux rencontres successives, et quoiqu'ils fussent deux fois plus nombreux que nous. Oublies-tu donc qu'au moment où tu es apparu, j'étais entre leurs mains, et que, par conséquent, je te dois la vie ? Encore un fois, je te demande qui tu es, et comment tu t'es trouvé là si à propos ?

— J'aurais une longue histoire à raconter à Votre Excellence, s'il me fallait entrer dans des détails minutieux, dit Blanche ; mais qu'il me suffise de vous dire que certaines circonstances m'ont conduite à la Maison Blanche, qu'aussitôt après mon arrivée, j'ai appris qu'on méditait une trahison à votre égard, et que sachant que vous étiez dans la galerie des glaces, je m'y suis rendu à temps.

— Pour me sauver de la mort, ajouta le chevalier avec énergie.

Peut-être me sera-t-il permis de mentionner certaines particularités que, par modestie, ce jeune homme oublie de raconter, dit Ermach en se joignant à la conversation.

— Parle, Ermach, cria Henri de Brabant. Je suis tout attention, quoique tout ce que tu pourras m'apprendre ne puisse ajouter à l'affection que je lui ai vouée.

— Et cependant, Votre Excellence éprouvera plus que de l'admiration quand je lui aurai dit que ce jeune homme si brave devant l'ennemi, et si modeste devant la louange, que ce jeune homme, dis-je, a délivré les trois seigneurs enfermés comme otages dans le château de Prague.

— Quoi ! Est-ce possible ! s'écria Henri de Brabant. Le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald sont en liberté !

— Oui, et c'est ce jeune homme qui les a délivrés, répondit Ermach qui trouvait un plaisir évident à vanter ces prouesses. Oh ! les nouvelles se répandent vite dans la Maison Blanche, continua le page.

— Est-ce possible ? répéta le chevalier en se tournant vers Blanche. Qui donc es-tu, brave enfant ? Et pourquoi tiens-tu ainsi la visière baissée ?

— Il serait vraiment ridicule à moi de forcer Votre Excellence à m'adresser encore ces questions, dit notre héroïne. Permettez-moi de ne vous donner que dans trois jours les explications que vous me demandez ?

— Trois jours ! répéta Henri. Ce serait bien difficile, car dans quelques heures je partirai de Prague pour retourner en Autriche, où je me suis engagé à escorter une dame et ses suivantes jusqu'à Vienne.

Une dame... et ses suivantes ? exclama Blanche involontairement ; mais se remettant aussitôt, elle se hâta d'ajouter : Pardonnez-moi, seigneur chevalier, mais cette nouvelle m'a désappointé.

— Comment cela, mon ami ? demanda Henri qui éprouvait d'instant en instant davantage d'intérêt pour son libérateur autour duquel flottait un mystère de plus en plus épais.

— Je voulais dire, répliqua Blanche, qu'en apprenant que Votre Excellence se disposait à partir pour l'Autriche dans quelques heures, j'avais eu la pensée de la prier de me permettre de faire route avec elle ; car j'ai à suivre la même direction, du moins durant trois journées de marche.

— Trois journées de marche ! exclama le chevalier : en ce cas, vous devez demeurer dans le voisinage du château de Rotenberg.

— Justement, répondit Blanche.

— Et pourquoi ne m'accompagneriez-vous pas jusque-là ? demanda Henri. Qu'est-ce qui a pu vous faire changer d'idée ?

— Votre Excellence a promis à une dame de l'escorter elle et ses suivantes, répondit notre héroïne avec une rapidité d'autant plus sensible que ses efforts pour être calme étaient plus grands ; je craignais, continua-t-elle, que ma présence ne fût un embarras pour vous ; car je ne dois vous dissimuler que je ne suis qu'un pauvre page, d'une humble origine, portant un nom...

— Et ce nom, quel qu'il soit, mérite d'être le plus honoré de toute la chrétienté ! s'écria le chevalier en saisissant la main gantée de notre héroïne, et en la serrant avec toute la ferveur d'une généreuse amitié. Mon ami, mon frère, ajouta-t-il, je ne veux pas chercher à pénétrer le mystère dans lequel il te plaît de t'envelopper ; mais qui que tu sois, nous ne pouvons plus rester désormais indifférent l'un à l'autre. Nous ferons route ensemble, et au lieu de me quitter à moitié chemin, tu m'accompagneras à Vienne, et je te promets que là, tu recevras de la main même de Son Altesse, le duc d'Autriche, le titre de chevalier.

— Merci, merci pour la noble générosité dont vous me comblez, mais que ne puis-je accepter, répliqua Blanche. Pourtant, continua-t-elle, si vous m'assurez que je ne serai point un embarras pour vous, j'accepterai volontiers de voyager sous votre escorte jusqu'au château de Rotenberg, d'autant plus que je ne serais pas sans courir certain danger si l'on soupçonnait que c'est moi qui ai délivré les trois prisonniers d'Etat.

— Et cette armure ? fit observer le chevalier, n'y a-t-il pas de danger aussi qu'on la reconnaisse ? et ne feriez-vous pas sage-ment de l'ôter pour prendre un costume qui vous permette de déjouer les poursuites des agents de Zitzka ?

— J'aime mieux courir ce danger que de quitter mon armure, répondit Blanche d'un ton décidé.

— Je dois pourtant vous prévenir, dit le chevalier que la dame que je vais accompagner a justement passé plusieurs jours au château de Prague, avec Zitzka ; et si, par hasard, elle venait à reconnaître...

— Qui est cette dame dont vous parlez ? demanda Blanche en faisant appel à tout son courage pour recevoir la réponse qu'elle pressentait.

— Elle se nomme Etna, répondit Henri, qui ne laissa pas que de s'étonner de la curiosité de son inconnu.

— J'ai entendu parler d'elle, dit Blanche à voix basse et après une pause de quelques instants. On la dit aussi généreuse que belle, et dès lors je ne quitterai pas mon armure, à moins, ajouta-t-elle vivement, que cela ne vous fasse courir un danger et ne vous fasse soupçonner par les Taborites.

LOUIS BAILLEUL

(A continuer.)

RECETTE AGRICOLE

Moyen pour conserver le beurre

Nous lisons dans la *Revue d'Economie Rurale* :

Aussitôt que le beurre est séparé du lait, on y mélange, dans la proportion de 1 sur 16, une poudre composée de 2 parties de sel et 1 de nitre, puis en l'enferme dans le vase où il est conservé, en le pétrissant de façon à ne laisser aucun vide. Dans ces conditions, le beurre prend un goût qui n'est pas agréable, mais quinze jours après cette opération il acquiert à ce qu'il paraît une saveur qu'aucun beurre ne possède naturellement.

Le beurre devient parfois rance, il possède même souvent des qualités nuisibles, et facilite l'oxydation des vases de cuivre, ce qui peut amener de fâcheux accidents. Pour enlever au beurre sa rancidité, il suffit de le pétrir avec une eau contenant un peu de bicarbonate de soude, au moyen duquel sont totalement dissoutes les matières qui donnent au beurre rance une saveur désagréable. Lorsque cette saveur a disparu par un lavage convenable, on pétrit le beurre à plusieurs reprises dans l'eau froide puis on le sale immédiatement.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

POUR LA

Chapelle du Collège de Ste. Anne

(Suite.)

Révd E. Bois, Masquinongé.....	\$20.00
Révd Z. Sirois, Cap St. Ignace....	10.00
Révd Jos. Hudon, N.-D. de Laterrière (Saguenay)	20.00
Révd Narcisse Pelletier, Stanfold..	5.00
Pamphile Verreault, écr., M. P. P.	4.00
M. Théophile Venner, Dentiste, Q. M. Honoré Robertson, N.-Dame de Lévis	2.00
M. William Dion, L'Islet.....	8.00
Révd Achille Pelletier, St. Alexis Saguenay.....	2.00
M. Adolphe Girard, Anse St. Jean (Saguenay)	4.00
Chs. Lindsay, écr., N. P. Kamouraska	2.00
J. B. C. Hébert, écr., N. P., Québec	1.00
Révd Ls. Bernier, Lac Témiscouata	6.00
Révd Ed. Roy, St. Nicolas.....	1.50
Révd Ph. Moreau, Rivière Moisie..	1.50
A. E. Gagnon, écr., N. P., Rivière-Ouelle	2.00
M. Ernest Livernois, Québec.....	1.50
M. David Ouellet, Architecte, N. D. de Lévis.....	0.50
Révd Prudent F. Cazeau, missionnaire de l'Orégon.....	12.00
H. Desjardins, écr., M. D. Ste. Anne	3.25
Révd Roger Boily, Escoumins.....	5.00
M. W. Rhodes, fils, Québec.....	5.00
Ls. Bégin, écr., Kamouraska.....	2.00
Révd Chs. Bégin, Rivière-Ouelle..	2.00
M. William Robichaud, Instituteur, Rivière-Ouelle.....	1.00
M. Alphonse Lévêque, Ste. Anne..	1.00
J. Landry, écr., M. D., (2 ^e souscription).....	10.00

(A continuer.)

ANNONCES.

COLLEGE DE STE. ANNE

La distribution des Prix aura lieu mardi soir, le 6 de juillet prochain, vers 7 heures.

Les vacances s'ouvriront le lendemain, mercredi, à 8 h. A. M.

Les Parents des élèves et les Amis de l'éducation sont respectueusement invités à y assister.

24 juin 1869.

PHOTOGRAPHIES

A vendre à la Librairie Agricole de la *Gazette des Campagnes* les photographies ci-dessous mentionnées :

10. Photographie de la réunion du 17 juin.
20. Photographie de la façade du Collège.
30. Photographie de l'intérieur de la Chapelle du Collège.
40. Photographie du Belvédère de la cour de récréation des élèves du Collège.
50. Photographie du petit oratoire au pied de la montagne.

&c., &c., &c.

F. H. PROULX;

Imp.-Edit.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

Division Rivière-du-Loup

STATIONS	Tous les jours		Train Mixte	
	Malle Aller	Malle Retour	Aller Mardi Jeudi Samedi	Retour Lundi Mercredi Vendredi
Pointe-Lévi	9-00	8-55	12-30	4-00
Hadlow	9-23	8-30	1-05	3-25
Chaudière Curvé	9-33	8-20	1-25	3-15
St. Jean Chrysostome	9-45	8-05	1-45	2-55
St. Henri	10-10	7-45	2-20	2-25
St. Michel	10-25	7-30	2-43	2-00
St. Valier	10-35	7-20	3-00	1-45
St. François	10-48	7-07	3-20	1-25
St. Pierre	10-55	6-58	3-32	1-10
St. Thomas	11-15	6-45	3-55	12-50
Cap St. Ignace	11-35	6-25	4-20	12-25
L'Anse à Giles	11-43	6-15	4-30	12-10
L'Islet	11-55	6-05	4-45	11-55
Trois-Saumons	12-10	5-50	5-00	11-35
St. Jean Port-Joli	12-17	5-43	6-10	11-20
Elgin Road	12-30	5-30	6-30	11-00
St. Roch	12-40	5-20	6-45	10-40
Ste. Anne	12-50	5-10	6-05	10-25
Rivière-Ouelle	1-10	4-50	6-40	9-55
St. Denis	1-27	4-35	7-05	9-30
St. Paschal	1-40	4-22	7-25	9-05
St. Hélic	1-55	4-10	7-55	8-45
St. André	2-10	3-52	8-25	8-20
St. Alexandre	2-18	3-43	8-35	8-05
Lake Road	2-28	3-35	8-55	7-50
Rivière-du-Loup	2-43	3-20	9-20	7-25
	3-00	3-20	9-45	7-00

APPRENTIS DEMANDÉS

On a besoin à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, de deux jeunes gens qui désireraient apprendre la typographie.

S'adresser à Ste. Anne de la Pocatière, à

FIRMIN H. PROULX,

10 juin 1869.

Imprimeur

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE

Adam, J. D.	Beaulieu, Urbain
Dubé, Clément	Dechêne, Clarisse
Deslaniers, Joseph	Duplessis, Virginie
Dumont, Thomas	Emond, Dme Narc.
Emond, Dme Vve H.	Jeffrey, Henri
Lavallée, J. W.	Meroier, Eugénie
Ouellet, Godfroi	Roy, Charles
Roy, François	St.-Pierre, Eusèbe

24 juin 1869.

J. DIONNE, M. P.

J. B. C. HEBERT,
NOTAIRE

Le Soussigné a transporté sa résidence et son Étude, en la maison ci-devant occupée par feu le Notaire Ant. A. Parent, au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

7 mai 1869

J. B. C. HEBERT,
Notaire

Un nombre considérable de volumes traitant de l'agriculture, vient d'être reçu à la *Librairie Agricole de la Gazette des Campagnes*, par le dernier Steamer venant d'Europe.

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

LES OISEAUX DU CANADA, par J. M. LeMoine, en 2 volumes. Il n'y a qu'un nombre très-limité de cet ouvrage en vente chez les libraires. — Prix : 6s. 3d. les deux volumes.

Le VERGER CANADIEN ou culture raisonné des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, par l'abbé L. Provancher. — Prix : 2 chelins.

TRAITE ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE, illustré de 80 gravures sur bois, par l'abbé L. Provancher. — Prix : 2 chelins.

ÉLÉMENTS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE AGRICOLES par F. A. H. LaRue, Maître ès Arts, Docteur en Médecine, etc. — Prix : 15 sous le vol.

COMPTABILITÉ AGRICOLE, méthode sûre et facile pour bien gérer les opérations d'une ferme. — Prix : dix-huit sous.

ÉLÉMENTS DE L'AGRICULTURE, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith. — Prix : 30 sous.

LES VEILLÉES CANADIENNES ou traité élémentaire d'agriculture par Frs. M. Ossaye. — Prix : 30 sous.

Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers, greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillisse, culture, récolte et conservation des fruits, par M. A. Du Broil. Ouvrage destiné aux jardiniers, aux élèves des fermes modèles et des écoles primaires. — Prix, 3s.

ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.